



Vous pouvez tester votre éligibilité

Particuliers : www.nathd.fr/eligibilite

Entreprises : www.nathd.fr/fibreentreprise

ÉLIGIBILITÉ A LA FIBRE SUR LE RÉSEAU

Je teste mon éligibilité à la fibre sur le réseau avec mon adresse postale.

Si je suis éligible à la fibre sur le réseau.

ABONNEMENT AUPRÈS D'UN OPÉRATEUR

Je **choisis** un opérateur parmi ceux partenaires du réseau public et je teste mon éligibilité à ses services. www.nathd.fr/operateurs

Si je suis éligible aux services de l'opérateur de **MON CHOIX** je souscris un contrat d'abonnement en ayant déterminé avec lui mes besoins ce qui déclenche mon raccordement.

RACCORDEMENT

Une fois que je suis abonné à la fibre, mon opérateur me propose un rendez-vous de raccordement. Un technicien viendra à domicile me raccorder au réseau public fibre environ 1 mois après mon abonnement. Attendre que le raccordement soit opérationnel pour annuler mon abonnement box.